

Image not found or type unknown



Loueur de locaux en indivision

Par **patie**, le **27/10/2012 à 14:22**

Bonjour,rrnrPropriétaire en indivision avec mon ex conjoint, nous louons à sa société un local à l'arrière de l'habitation.rnUn bail a été effectué en 1997 pour sa société (garagiste) au profit de notre indivi Mme et Mr , suite à notre séparation il ne verse plus de loyer depuis 01/2011, de plus il octroie à un de ses amis, 4 emplacements voiture , à titre gratuit ,mensuellement de puis 2 Ans.rnQue dois-je faire pour récupérer ce loyer ? Puis-je demander un loyer supplémentaire pour les 4 autos de son ami, ou peut-il céder à titre gratuit sans que cela me concerne?rrnrMerci de votre réponse . Cordialement P G